

créances arriérées qui eussent presque toutes été perdues dans une catastrophe, et on vendit assez avantageusement, à la longue, les principales propriétés dont se composait la succession, et qu'une vente plus prompte eût frappées d'une baisse considérable.

Henriette, qui, récemment entrée dans sa majorité, avait conféré à son cousin ses pleins pouvoirs, et que son insouciance avait rendue presque entièrement étrangère à toutes ces négociations, apprit un jour de la bouche d'Arthur, avec une surprise mêlée de quelque désappointement, que l'honneur de son nom était désormais à l'abri de toute atteinte et que les débris de la fortune paternelle sauvés du naufrage se réduisaient, selon elle, s'élevaient, selon lui, à la somme de deux cent quarante mille francs. Elle reçut ces communications comme un coupable résigné, et la lecture de son arrêt, et remercia son cousin du bout des lèvres, comme pour la forme. Ce froid accueil déconcerta le jeune homme, qui, sans vouloir faire parade de son zèle et de ses services, avait été du moins bien éloigné de s'attendre à voir son dévouement méconnu et l'utilité de son intervention mise en suspicion, lors qu'il se flattait d'avoir obtenu, nous saurons plus tard à quel prix, un résultat inespéré. L'ingratitude d'Henriette s'aggrava dans le cœur d'Arthur de toute l'affection qu'il lui portait, et en la quittant il sentit une larme mouiller ses yeux. M. Pingrez le rejoignit à sa sortie du salon, et lui serrant la main avec une franche cordialité :

— Eh bien ! vous venez de voir Mlle Henriette ; que vous a-t-elle dit ? Elle doit être bien heureuse, n'est-il pas vrai, de cette admirable liquidation ? Elle vous a sans doute exprimé chaleureusement sa reconnaissance ? Vous en êtes encore tout attendri.

— Détrompez-vous, mon ami, répondit tristement Arthur ; ma cousine ignore combien la situation de mon pauvre oncle a été désespérée ; elle ne peut nous savoir beaucoup de gré d'une intervention dont elle n'est pas à même d'apprécier l'efficacité. Ses remerciements ont donc été proportionnés au peu d'importance qu'elle attribuait à nos services ; et d'ailleurs ne suis-je pas récompensé au-delà de mes vœux par le plaisir de lui avoir rendu l'aisance et la tranquillité ?

— Oui, mais cela ne suffit pas : je serais coupable de prolonger l'erreur de Mlle Henriette,

erreur qui seule a causé son ingratitude involontaire. Je connais la noblesse de son cœur ; il n'en sera pas ainsi dès qu'elle saura tout ce que vous avez fait pour elle.

— Elle ne le saura jamais.

— Quoi ! vous voulez...

— Je veux que vous teniez votre serment. Vous m'avez juré de garder le secret.

— Ainsi, cette hypothèque que vous avez donnée...

— Je désire qu'il n'en soit jamais question.

— Oh ! vous êtes le meilleur des hommes, et je regrette beaucoup d'avoir promis de ne le dire à personne. Cela m'étouffe déjà.

— Assez sur ce chapitre, interrompit Arthur en souriant ; nous avons à causer de choses sérieuses et qui vous concernent. Voulez-vous que nous passions dans mon appartement ?

M. Pingrez fit un geste d'assentiment et suivit le cousin d'Henriette.

Au bout de quelques instants ils étaient assis en face l'un de l'autre. Arthur parla le premier :

— Enfin, dit-il, nous voilà débarrassés de cette maudite liquidation !

— Grâce à vous.

— Grâce à tous deux et aux circonstances.

— C'est-à-dire à vos sacrifices.

— Vous oubliez déjà que nous étions convenus de ne plus parler de moi. Je vous rappelle à l'ordre.

— Continuez donc, je vous écoute.

Arthur reprit d'une voix qu'il s'efforça de rendre solennelle, comme pour compenser par cette gravité la différence d'âge et surtout d'expérience qui existait entre lui et son interlocuteur.

— J'ai une proposition à vous faire, mon cher monsieur Pingrez.

Le commis s'inclina en signe d'acquiescement. Le jeune homme poursuivit :

— Vous jouissez d'une confiance légitimement acquise par dix ans d'une gestion habile et irréprochable.

— Le résultat ne témoigne pas en ma faveur, objecta en soupirant M. Pingrez.

— Vous avez puissamment contribué à la prospérité première de la maison ; les revers, sont pas votre ouvrage ; vous étiez asservi à une volonté supérieure. Mon pauvre oncle, dont je ne cesserai jamais d'honorer la mémoire, a été la victime d'une aveugle sécurité